



Motion no 1360 – le VTT : Une plus-value économique indéniable pour notre canton !

Olivier Goffinet (PDC)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

C'est avec intérêt que le groupe socialiste a pris connaissance du texte déposé par notre collègue Olivier Goffinet.

Effectivement, la pratique du VTT a gagné en maturité depuis plusieurs années, et les forêts jurassiennes se prêtent particulièrement bien à cette nouvelle tendance.

Notre groupe partage entièrement l'avis du motionnaire sur le fait que notre beau canton a indéniablement un réel atout touristique à jouer en incluant à son panel d'offres, des parcours de VTT techniques, qui s'intègrent d'ailleurs parfaitement avec la volonté cantonale de développer le tourisme doux, en lien avec la nature.

Mais au vu de la recrudescence de nouvelles pistes illégales, qui ont fleuries ici et là, il est effectivement nécessaire qu'un cadre légal soit posé afin de préserver la qualité des milieux naturels.

Assurément et cela le Ministre l'a également mentionné, il faudra veiller à une pesée des intérêts, qu'ils soient environnementaux, économiques, sportifs ou touristiques, et répondre aux attentes de tous les acteurs concernés.

Depuis la dernière mise à jour du plan sectoriel des itinéraires cyclables en 2017, les visions et les pratiques ont évolué et de nouvelles tendances se dessinent. Le VTT technique connaissant un essor important, il est donc temps de faciliter sa pratique sur des pistes ou infrastructures respectueuses de la biodiversité.

Le Plan sectoriel des itinéraires cyclables (PSIC) devrait par conséquent tenir compte de cette évolution, ou alors, comme il l'a été fait mention, par la modification de plan directeur cantonal.

Vous l'aurez compris, c'est par une large majorité que le groupe parlementaire socialiste soutiendra la motion n° 1360.

Merci de votre attention.

Jelica Aubry-Janketic